

L'adresse présentée à S. E. le cardinal Bégin par les congressistes, dès l'ouverture de la Convention, est une profession de foi catholique intégrale où nos braves ouvriers ont mis toute leur intelligence et tout leur cœur : " C'est notre conviction profonde, à nous, y est-il dit,—et l'heure est venue de la proclamer très haut,—que les ouvriers ne peuvent trouver de protection efficace que dans l'Union ouvrière catholique. Le syndicat confessionnel les défend, tout d'abord, et c'est un service inappréciable, des atteintes du vice et des griffes de l'erreur ; mais, ce n'est pas tout : il met au service de la classe ouvrière une force sans égale pour le triomphe de ses revendications et l'amélioration de ses conditions matérielles. "

Cette revendication formelle des principes catholiques dans l'organisation des forces ouvrières a réjoui profondément le cœur du vénérable Cardinal Archevêque de Québec: " Je vous en félicite, a dit le cardinal Bégin à ses chers ouvriers. Le spectacle est beau et plein de promesses. C'est la première fois que Québec est témoin de pareilles assises. " Et après avoir rappelé aux Congressistes le rôle, toujours éminemment bienfaisant, de l'Eglise dans la solution des problèmes de la question ouvrière, et leur avoir conseillé de réclamer " vaillamment, avec fierté et dignité, pour tous les ouvriers du pays, le droit sacré au repos sacré du dimanche", en leur recommandant aussi la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus pour se prémunir contre les dangers de la corruption et du blasphème à l'usine, le vénérable Archevêque a béni paternellement les ouvriers catholiques, leurs familles, leurs travaux et leurs unions.

Ainsi fécondés par la bénédiction de l'Eglise, les travaux de la Convention ne pouvaient être que fructueux. Etudes, rapports, échanges de vues, tout a servi merveilleusement à éclairer et à fortifier les convictions des congressistes et à orienter sûrement, pour l'avenir, l'action des unions ouvrières nationales et catholiques de notre province. Nous formons le vœu que ces délibérations du premier Congrès ouvrier catholique du Canada soient rendues publiques ; il y a là des enseignements et des informations qui ne doivent pas être perdus et qui peuvent être grandement utiles à tous ceux qui s'occupent d'action sociale catholique, en notre pays.